

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 25 OCTOBRE 2016

Maison Notre-Dame

Présentes : Sœur Marie-Claire – Mme Le Roux – Stéphanie – Anne – Jeannine Ropars – Sœur Odette – Sœur Rosalie – Mme l'Hermitte — Mme Derrien - Véronique Hubert

Excusées : Mme Guiné – Mme Gouérec – Mme Donval

1. Point sur Citoyenn'âge

Les 27 et 28 septembre le colloque Citoyenn'âge a eu lieu à l'Île Blanche.

Logistique impeccable.

6 EHPAD étaient représentées : Plouha, Gouarec, Plestin et 3 de St Brieuc dont la Maison mère Filles du St Esprit.

7 résidents, accompagnés de 4 accompagnateurs, représentaient la Maison Notre Dame. Sœur Rosalie, qui y était, a trouvé cela intéressant et varié. Des promenades ont été organisées dans la journée.

Certaines ont été un peu déroutées, car il faut OSER aller vers l'autre : Il n'y a pas eu de « brassage », donc toutes les résidentes de Notre Dame se sont retrouvées ensemble, même aux repas ! Malgré cela, tout le monde était content à la fin.

Les échanges entre les résidents ont été constructifs, intéressants, les sujets ayant été bien travaillés en amont lors de deux réunions avec débats en interne.

Quant aux salariés, ils se sont retrouvés en groupe animé par Baptiste, psychologue en formation. Ils ont entendu en fin de journée la restitution de la synthèse des échanges des résidents, et non les débats proprement dits, ce qu'Anne regrette un peu.

La suite de Citoyenn'âge ? Vendredi 28/10, l'ensemble sera restitué aux résidents, et certains points seront repris par le groupe de pilotage « Humanitude » pour le Personnel.

La Maison Notre Dame s'est beaucoup investie depuis 3 ans dans l'organisation de Citoyenn'âge : recherche de subventions par Mme Le Roux, animation des échanges par Anne. On n'est pas sûr de reprendre l'an prochain, d'autant plus que le projet devrait devenir régional.

L'intérêt, c'est de rencontrer les autres EHPAD. Ce qui se fait déjà chez nous avec Cap'anim22.

On posera la question aux résidents : puisque ce sont des réunions citoyennes, c'est aux résidents citoyens de s'exprimer.

Sr Marie-Claire précise qu'une configuration en « ovale » des résidents permet une meilleure communication dans la salle de communauté.

2. La fête des familles

Tout le monde a été très content, familles aussi bien que résidents. L'animation de l'après-midi était très enjouée et a bien plu.

Mme Derrien précise tout de même que c'était très – trop - bruyant.

Ce que confirme Sœur Rosalie : dans la salle des familles il y avait deux familles, c'est trop car tout le monde parlait très fort.

C'était la première fois qu'on invitait les familles des sœurs sans limite de nombre.

Certaines en ont fait leur réunion 'de famille' annuelle. On peut envisager de limiter de nouveau le nombre d'invités. Le kig ha farz délicieux comme toujours. Mais le service était bien long, du fait du nombre de participants ce qui explique peut-être le bruit...

On pourrait peut-être envisager deux points de service pour aller plus vite, ou choisir un plat plus rapide à servir.

Il y a eu 144 repas en bas, 200 en tout avec les étages et le Personnel.

50 personnes ont participé à la réunion du matin sur les thèmes de l'Humanitude et de Citoyen'âge. Mais il faudra veiller à changer l'horaire de cette réunion pour qu'elle ne soit pas en même temps que la messe. Mettre la messe à 10h serait bien, la réunion d'information de 10 h 45 à 11 h 45.

3. Les résidents, associés au projet architectural de la Maison

D'ici la mi-novembre il y aura 3 réunions organisées pour les membres du Personnel par un 'programmiste' (A2MO) pour la rénovation du bâtiment A. Ces réunions durent 3 h et sont techniques.

Le mercredi 30 novembre, Anne va donc proposer aux résidents une réunion afin de connaître leurs attentes.

On va leur demander ce qu'ils souhaiteraient, quelle serait pour eux « la maison de retraite idéale » !

Il y aura un questionnaire préalable à cette réunion (vers le 22 novembre) :

- Qu'est ce que vous appréciez actuellement ?
- Qu'est ce que vous regrettez ?
- Qu'est ce que vous voudriez ?

4. La présentation des bénévoles

Le Badge individuel est fait, il n'y a plus qu'à se servir au bureau d'Anne.

La réalisation du Trombinoscope des bénévoles et du Personnel a pris du retard, Anne s'y remet très vite.

Et pour les résidents ? Ce serait intéressant d'en faire un.

Pour l'instant on n'a pas toutes les autorisations (droit à l'image). Sr Marie-Claire pense qu'il n'y en a pas dans le dossier d'entrée des Soeurs. A vérifier. De toute façon, certains résidents ne veulent pas de leur photo, et la retirent même de leur porte-serviettes ou de leur porte de chambre... On pourrait en faire un qui resterait dans la Salle de Communauté.

5. Formation à l'ordinateur

Plusieurs personnes s'y sont bien mises et ont des e-mails. Il faudrait faire un sondage pour savoir si cela intéresse quelqu'un. On pourrait envisager de créer un atelier régulier avec un ou une bénévole qui pourrait envoyer des nouvelles aux familles et lire les réponses. Anne relance la recherche de bénévoles pour le PAPI (Point d'accès Permanent à Internet) grâce au dépliant MONALISA déposé dans les commerces ou salle d'attente sur Plestin.

6. Affichage du décès des laïcs

Nadine attend toujours de connaître les renseignements concernant les obsèques (lieu, date et heure) pour mettre l'affiche. C'est pourquoi c'est parfois un peu long. A l'avenir afficher même si on n'a pas toutes les informations, car pour les résidents c'est important. Mise à jour de l'affiche ensuite.

7. Dialogue avant les changements de chambre ou de salle à manger

Certaines Sœurs se sont plaintes d'avoir été déplacées sans avoir été prévenues... Attention au problème de mémoire ! Elles sont toujours prévenues, plusieurs fois même souvent, mais... elles oublient... C'est normal, mais c'est difficile à gérer... On essaie de dialoguer tout le temps pour minimiser les pertes de repères.

8. Tarif de l'hébergement 2017

Il est proposé par le Conseil d'administration de l'association de Kergus et soumis à l'agrément du Conseil Départemental.

54 € / jour en hébergement permanent (+ le talon, le reste à charge : 59,50 €) .

59 € / jour en hébergement temporaire (+ le talon, le reste à charge : 64,50 €)

21,50 / jour pour l'accueil de jour.

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a décidé, sous couvert de la loi Adaptation de la Société au Vieillissement » ASV, de supprimer pour les 4 hébergements temporaires la dotation « Allocation Personnalisée à l'Autonomie » versé à l'EHPAD : cela aura un impact sur le tarif facturé aux personnes âgées, puisque le tarif passe de 64,50 à 79,20 €/jour pour un Gir1-2 et 71,80 € pour un Gir 3-4. Les personnes âgées qui n'ont pas de

plan d'aide, devront supporter une augmentation de 22% du tarif. Cela aura un impact sur la fréquentation de l'hébergement temporaire.

9. Questions diverses

- *Madame Derrien souhaite ne plus participer au CVS et donne sa démission.*

- *Le problème des places à table :*

C'est toujours compliqué...

Idée : avoir deux tables dressées en plus à la disposition des personnes qui souhaitent changer et manger ensemble.

Cela permettrait le changement et éviterait le problème de rejet vécu par certains résidents, nouveaux ou temporaires...

Une information sera donnée par Anne à la fin de la réunion sur Citoyenn'âge.

- *La prière du soir :*

Auparavant, une petite équipe préparait et chantait les grâces à la fin des repas.

Mais depuis 6 mois cela a été supprimé par respect pour les laïcs. Toutes les Sœurs avaient été consultées et avaient accepté cette suppression.

Il existait aussi avant des repas en silence et en musique pendant les retraites mais il y a à présent trop de personnes désorientées pour le faire. De plus, c'est le seul moment où on peut partager...

- *L'heure des douches et des bains :*

On ne peut pas donner d'heure, car il n'y a pas d'ordre précis : cela change tout le temps en fonction des possibilités de chacun.

- *Cas d'une résidente présentant des troubles cognitifs :*

C'est un problème pour tout le monde dans la maison, c'est très dur à vivre, mais ça l'est encore plus pour elle : elle souffre beaucoup, a de très fortes crises de panique et d'angoisse. Cela perturbe tout le monde, mais on n'a aucune autre solution que la patience et l'amour.

- Jeannine demande que des motifs des carnets de timbres pour le petit bazar soient plus variés.
- En ce qui concerne les bénévoles, il vaudrait mieux qu'ils fonctionnent par binômes.
- Ce serait intéressant d'afficher le nom et la photo des nouveaux résidents.

Prochaine réunion le **mardi 31 janvier 2017 à 14 h.**